

Publics destinataires :

Equipes, encadrants, responsables des organismes gestionnaires

Le projet de l'organisme gestionnaire (projet associatif, projet de l'établissement, public...), clarifier et faire connaître ses orientations

Contexte :

Dans un environnement complexe et en forte évolution (CPOM, GCSMS, réseaux, logique de territoires, nouvelle gouvernance, appels à projet..), les administrateurs d'organisme gestionnaire d'établissement ou de service du secteur social et médico-social savent qu'il est impératif de repenser et de rédiger leur projet tant dans ses dimensions éthiques, stratégiques, qu'organisationnelles. Cela leur permettra de se positionner clairement au sein de leur environnement (usagers, pouvoirs publics, autres organismes gestionnaires, services...) et d'aider les structures qu'elles gèrent à élaborer leur propre projet.

Objectif :

- Dégager les valeurs historiques et actuelles portées par l'association
- Déterminer les objectifs que se donne l'association pour les années à venir, au regard notamment des besoins des populations accueillies et des besoins repérables
- Définir les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs
- Repérer les enjeux actuels inhérents notamment à un contexte législatif et réglementaire en pleine évolution

Contenu :

- Fondements, définition et caractéristiques
- Destinataires et utilité du projet de l'organisme gestionnaire
- L'élaboration du projet de l'organisme gestionnaire
 - ❖ Les instances à mettre en place en interne (comité de pilotage, groupes de travail)
 - ❖ La détermination du positionnement éthique de l'organisme gestionnaire (valeurs, principes...)
 - ❖ Son positionnement et ses orientations stratégiques au regard des besoins des usagers, de son histoire, et des évolutions de son environnement
 - ❖ L'interrogation de son organisation, son fonctionnement et ses moyens au regard des orientations retenues (forces, faiblesses)
 - ❖ La hiérarchisation des axes de progrès à court et moyen termes et sa déclinaison en « fiches action »
 - ❖ Le suivi et l'évaluation du projet de l'organisme gestionnaire et son mode d'actualisation
- La rédaction du projet de l'organisme gestionnaire
 - ❖ Les consignes de rédaction
 - ❖ La structuration du projet (le plan)

Modalités :

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse collective du projet existant ou d'autres documents
- Mise en place d'une méthodologie de travail pour produire le projet

Organisation :

Durée : 2 à 4 jours

Intervenant : un conseiller technique du CREA